L'énergie

Quatrièmement, je trouve incroyable que le ministre dise qu'il incombe aux promoteurs du gazoduc et non au gouvernement des États-Unis de prendre des engagements fermes concernant la construction de tout le gazoduc. Des négociations ont eu lieu à ce sujet entre le gouvernement précédent et le gouvernement des États-Unis. L'engagement du gouvernement américain est aussi nécessaire que celui du secteur privé. L'expérience devrait nous démontrer que nous ne pouvons pas nous fier uniquement aux promoteurs du gazoduc de l'Alaska en ce qui concerne la construction de la totalité du gazoduc.

Une voix: Pourquoi pas?

M. Lalonde: Le gouvernement d'en face est prêt à privatiser l'ensemble du pays et à le remettre entre les mains de sociétés américaines, sans même passer par le gouvernement des États-Unis.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Enfin, cette vente nous engage pour sept ans. Nous avons déjà indiqué notre préférence, basée sur les discussions que nous avons eues avec l'industrie et le secteur en général, pour des accords d'exportation de cinq ans. Nous sommes étonnés de voir que le gouvernement envisage des accords de sept ans.

Compte tenu de tous ces facteurs, que ce document passe sous silence mais qui, à notre avis, sont essentiels quand il s'agit d'exporter de si grandes quantités de gaz, il nous semble que le gouvernement n'a pas obtenu suffisamment de garanties de la part des autorités américaines et des acheteurs américains de gaz pour assurer notre sécurité future.

Cette déclaration est totalement inacceptable pour nous, à titre d'opposition, comme elle l'est, j'en suis sûr, pour les Canadiens en général. La déclaration ne règle rien quant à la construction intégrale du gazoduc de l'Alaska. Elle ne règle rien quant à la question du gazoduc du Québec et des Maritimes. Elle ne règle rien quant à la question des échanges. Nous sommes donc inquiets et déçus du rapport.

• (1830)

[Français]

Et je voudrais terminer en soulignant que l'opposition est tout à fait insatisfaite de cette déclaration qui a pour effet de vendre aux États-Unis une très grande quantité de gaz naturel sans obtenir en échange les garanties qui nous apparaissent essentielles pour assurer l'approvisionnement éventuel en gaz naturel des Canadiens, et nous assurer que l'Est du Canada, et l'Est du Québec en particulier, pourra obtenir du gaz naturel à un prix concurrentiel dans un avenir prochain. A notre avis, le gouvernement encore une fois a ses priorités «à l'envers», alors qu'on est menacé par une pénurie d'essence et d'huile à chauffage dans l'Est du Canada. Le gouvernement nous arrive aujourd'hui avec une exportation énorme de gaz aux États-Unis, sans s'être attaqué et sans avoir apporté les réponses aux questions domestiques qui nous apparaissent fondamentales et qui à l'heure actuelle inquiètent les Canadiens.

[Traduction]

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, au nom du Nouveau parti démocratique, je veux dire tout de suite que nous sommes farouchement opposés à la décision d'exporter plus de gaz naturel vers les États-Unis. Nous estimons que cette décision est scandaleuse et irréfléchie.

Je trouve tout à fait incroyable que le premier ministre (M. Clark) puisse évoquer la possibilité d'une pénurie réelle et imminente de combustible en même temps que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn) approuve des exportations accrues de gaz naturel vers les États-Unis. Un gouvernement responsable, conscient de la précarité de l'approvisionnement cet hiver, s'occuperait d'assurer nos futurs approvisionnements en énergie et garderait ces réserves de gaz naturel pour qu'elles servent plus tard aux Canadiens.

En un mot, il me semble que le gouvernement tient plus à faire de l'argent rapidement et à réduire notre déficit commercial qu'à garantir à long terme l'approvisionnement en énergie des Canadiens. Je soupçonne qu'au fond, ce soit le ministre des Finances (M. Crosbie) qui dicte la politique en matière d'énergie. Le ministre des Finances s'inquiète du déficit du gouvernement et de la situation de la balance commerciale. Il songe aux prochaines élections et choisit la solution facile en approuvant ces exportations de gaz naturel. Nous cédons notre atout; nous vendons notre droit d'aînesse. Le gouvernement manque incroyablement de clairvoyance, étant donné la situation nationale et internationale de l'approvisionnement d'énergie, quand à la veille d'une crise énergétique, il approuve des exportations massives de gaz naturel aux États-Unis.

Avant d'exposer pourquoi, selon moi, le gouvernement ne devrait pas agir ainsi, je voudrais faire quelques observations au sujet de ce que j'estime être la mauvaise foi et l'hypocrisie fieffée du porte-parole libéral. Dès février dernier, quand l'Office national de l'énergie, dans un rapport préliminaire, parlait d'exporter peut-être deux billions de pieds cubes, aucun membre du parti libéral, qui était alors au pouvoir, n'avait pris la parole pour s'opposer à ce principe. Toutefois, nous avons entendu ce soir le porte-parole du parti libéral faire volte-face et s'opposer à cette exportation. De fait, l'ancien ministre des Finances, dans son dernier budget, approuvait les exportations de gaz naturel. Je peux seulement conclure que les libéraux sont entièrement dépourvus de toute probité intellectuelle.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Symes: Quant à savoir pourquoi le gouvernement approuve ces exportations, il a répondu qu'il fondait ses décisions sur les recommandations d'un organisme digne de confiance aux yeux du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'Office national de l'énergie.

Tous les Canadiens savent que l'Office national de l'énergie a perdu toute crédibilité. Ses prévisions en matière d'approvisionnement d'énergie pour le Canada sont aussi boîteuses que l'industrie pétrolière privée elle-même. Encore en 1971, il affirmait que nos réserves de gaz naturel suffiraient pendant plus de 900 ans. Plus tard, il n'y a pas si longtemps, c'est-à-dire en 1975, l'Office national de l'énergie annonçait que nous risquions d'en manquer d'ici à 1985. Bien entendu, quand l'industrie a exercé des pressions en vue de la construction du pipe-line de la vallée du Mackenzie, l'Office s'est ravisé, déclarant que la pénurie se ferait sentir en 1983. Aujourd'hui, paraît-il, nous disposons d'un excédent que nous pourrions exporter.